



MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-BRUEL

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

- En exercice..... 15
- Présents..... 15
- Votants..... 14
- Procurations..... 0

Date de la convocation : 21 03 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

LAN DEUX MILLE VINGT-TROIS
Le 25 mars à 9 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALLA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REPREGERS Claude, VERGUES Michel, VIALLA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**SEANCE N° 3
DELIBERATION N° 17
BUDGET ANNEXE DE LA MICROCENTRALE
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par la comptable,
Considérant que le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté par Madame Aurélie MASSON, adjointe au maire
Considérant que Madame Aurélie MASSON a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2022,
Considérant que Monsieur Claude VIDAL, maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Madame Aurélie MASSON,
Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le compte administratif 2022 dressé par l'ordonnateur et lequel peut se résumer ainsi :

MICROCENTRALE	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice 2022	24 072.77 €	10 752.90 €	4 000.00 €	11 534.26 €	28 072.77 €	22 287.16 €
Résultat comptable 2022		-13 319.87 €		7 534.26 €		-5 785.61 €
Résultats antérieurs reportés (excédent ou déficit)		1 123.81 €		32 890.75 €		34 014.56 €
Résultat de clôture à affecter		-12 196.06 €		40 425.01 €		28 228.95 €
RAR 2022					0.00 €	0.00 €
Résultats définitifs		-12 196.06 €		40 425.01 €		28 228.95 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,
Décide à 14 voix pour
(Le Maire quitte la salle lors du vote du CA)

- ADOPTE le compte administratif tel qu'il a été présenté.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents et représentés*

Le maire
Claude VIDAL
Acte dématérialisé

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ... **0 5. AVR. 2023**
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le **0 5. AVR. 2023**